

## GESTION DES SINISTRES MULTIRISQUES HABITATION

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA090	3 jours - 21 h	Bases	Présentiel ou à distance	2226,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 26/06/2023 au 28/06/2023
- Du 23/10/2023 au 25/10/2023

### OBJECTIFS

- Analyser les données du dossier pour comprendre les circonstances de l'évènement à l'origine du sinistre.
- Identifier et appliquer les règles et procédures de gestion adéquates.
- Indemniser l'assuré.

### Information complémentaire :

**Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.**

**Vous souhaitez suivre une formation à distance ?**

**Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

**Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)**

### POINTS FORTS

#### Modalités pédagogiques :

**Les conditions d'application des garanties sont étudiées, des exercices sont effectués pour déterminer et évaluer les dommages selon les justificatifs fournis. Les stagiaires s'entraînent à une méthodologie de**

**gestion pour chaque garantie et se familiarisent à l'exercice des recours conventionnels et droit commun.**

**Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.**

**PROGRAMME**

- A. Vérifier la validité du contrat et des garanties
- 1. Vérifier la validité du contrat
- 2. Vérifier la prise en charge du contrat dans le cadre des garanties : analyse des garanties et des exclusions
- B. Évaluer les dommages et déterminer l'indemnité
- 1. Identifier les biens et les frais couverts par le contrat
- 2. Procéder à l'évaluation des dommages et à la détermination de l'indemnité
- C. Vérifier les conditions de paiement de l'indemnité
- 1. Déterminer les obligations de l'assuré à la suite du sinistre et appliquer les sanctions en cas de non-respect
- 2. Vérifier la situation des primes échues : la compensation
- 3. Procéder au paiement de l'indemnité et à l'exercice des recours dans le respect des conventions interprofessionnelles
- 4. Procéder à la clôture du dossier
- D. Déetecter la fraude à l'assurance
- 1. Rechercher les signaux d'alerte
- 2. Repérer les principales motivations
- 3. Évaluer l'importance de la lutte contre la fraude

**Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

**PUBLIC**

Chargés d'indemnisation habitation débutants

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

**PRÉ-REQUIS**

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

**AA034 - AL034**

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

**TARIFS ET FINANCEMENTS**

2226,00 €  
Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

**CONTACT**

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / 01 47 76 58 70

Généré le 04/02/2026 à 23:41